

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE
Direction de la coordination et du management de l'action publique
Bureau des procédures d'utilité publique
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de Saint-Aubin-des-Châteaux

Par arrêté préfectoral n° 2016/ICPE/226 en date du 30 décembre 2016, une enquête publique est ouverte en mairie de Saint-Aubin-des-Châteaux (lieu d'enquête), **du mardi 31 janvier 2017 à 9h00 au jeudi 2 mars à 17h**, pendant une durée de 31 jours consécutifs, portant sur la demande présentée par la SAS Futures Energies, dont le siège social est situé 3 allée d'Enghien 54600 Villier-Les-Nancy, en vue d'être autorisée à exploiter un parc éolien, sur le territoire de la commune de Saint-Aubin-des-Châteaux (cinq aérogénérateurs et un poste de livraison).

Cette installation est soumise à autorisation sous le numéro 2980 1° de la nomenclature des installations classées.

M. Jean-Claude Hélin, professeur de droit à la retraite, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur titulaire. M. Philippe Picquet, directeur territorial au service urbanisme de la mairie de Nantes à la retraite, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Le commissaire-enquêteur est chargé de diriger cette enquête et de recevoir les observations du public en mairie de saint-Aubin-des-Châteaux, aux dates et heures ci-après :

-mardi 31 janvier 2017	de 9h00 à 12h00	mairie de saint-Aubin-des-Châteaux
-jeudi 9 février 2017	de 14h00 à 17h00	mairie de saint-Aubin-des-Châteaux
-mercredi 15 février	de 9h00 à 12h00	mairie de saint-Aubin-des-Châteaux
-samedi 25 février	de 9h00 à 12h00	mairie de saint-Aubin-des-Châteaux
-jeudi 2 mars 2017	de 14h00 à 17h00	mairie de saint-Aubin-des-Châteaux

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier comportant en particulier l'étude d'impact, l'étude de dangers et les avis obligatoires des autorités administratives, notamment environnementale et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, en mairie de Saint-Aubin-des-Châteaux, aux jours et heures d'ouverture habituels des services au public.

Celles-ci pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur en mairie de Saint-Aubin-des-Châteaux (Place de l'Église, 44110 Saint-Aubin-des-Châteaux) ou par voie électronique via l'adresse suivante : pref-enquete-eolien-st-aubin@loire-atlantique.gouv.fr

La consultation des principaux éléments du dossier est également possible sur le site Internet de la préfecture de la Loire-Atlantique : www.loire-atlantique.gouv.fr.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture de Loire-Atlantique (direction de la coordination et du management de l'action publique – bureau des procédures d'utilité publique), dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

Dès réception, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront publiés sur le site internet de la préfecture de la Loire-Atlantique et mis à disposition du public en mairies de Saint-Aubin-des-Châteaux pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute information concernant le projet pourra être demandée auprès de la SAS Futures Energies, (3 allée d'Enghien 54600 Villier-Les-Nancy)

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation délivrée par le préfet assortie de prescriptions d'exploitation ou un refus.